

Formations

CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE

DU 29 SEPTEMBRE

2 0 2 3

AU 25 JUIN

2 0 2 4

COLLABORATEURS, EXPERTS-COMPTABLES
& ENCADRANTS



VISIOCONFÉRENCES

PRENEZ LE TEMPS D'ÊTRE ENCORE PLUS PERFORMANT

Formez-vous aussi depuis votre bureau !

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION












**France
Gestion**

S O M M A I R E



COLLABORATEURS

5

 Parcours de formation "Révision et préparation d'un bilan"	5
 Les spécificités de la location saisonnière	6
 Démarrez la paie et le social	6
 BNC approfondissement	7
 Contrat de travail et clauses spécifiques	8
 L'entreprise individuelle à l'IS	8
 Démarrez la tenue de dossier SCI	9
 100 questions pour se perfectionner en matière de TVA	10
 Les plus-values professionnelles	11

EXPERTS-COMPTABLES ET ENCADRANTS

12

 Votre cabinet managé en mode éco, socio et numérique responsable (RSE)	12
 Fidéliser durablement ses nouveaux embauchés	13

PROCÉDURES D'INSCRIPTION

- Se rendre sur le site Internet france-gestion.fr : aller dans l'espace Experts-Comptables, vous identifier et cliquer sur le bouton « INSCRIPTION » correspondant à la (aux) formation(s) de votre choix, **OU**
- Se rendre dans son Extranet après s'être identifié, cliquer sur l'onglet « Nos formations à venir » et cliquer sur le bouton « INSCRIPTION » correspondant à la (aux) formation(s) de votre choix.

LIEU DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

- Locaux de France Gestion :

50 ter, rue de Malte 75011 PARIS (parking public payant au 50 rue de Malte)

Moyen d'accès : Métro, lignes 3, 5, 8, 9, 11, station République

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FORMATIONS EN DISTANCIEL

- Accès à une plateforme de visioconférence (Zoom, Lifesize, ou autre, etc.) après envoi par mail d'un lien et d'un code de connexion.

PRIX DES FORMATIONS PAR PERSONNE :

- **Vous êtes cabinet correspondant(*) de France Gestion** : 0 €

Un chèque de caution de 20 € TTC (à l'ordre de France Gestion) par formation en présentiel et par participant vous sera demandé. Il sera à envoyer à France Gestion, 7 rue des Chantiers 78000 VERSAILLES. Il vous sera rendu à l'issue de la formation. En cas d'absence ou d'annulation de votre inscription moins de 3 jours ouvrables avant la formation, les chèques de caution sont encaissés à titre de dédommagement

- **Vous n'êtes pas cabinet correspondant(*) de France Gestion** :

- session 7h : 240 € HT - session 3,5h : 120 € HT - session ≤ 2,5h : 80 € HT

En cas d'absence ou d'annulation de votre inscription moins de 3 jours ouvrables avant la formation, nous consulter.

(*) Avoir au moins 1 client adhérent de France Gestion.

REPAS *(uniquement pour les formations d'une durée d'1 jour ou plus)*

- **Formations à France Gestion Paris** : pas de déjeuner prévu en groupe en raison des nombreuses solutions de repas à proximité de nos locaux de Paris République. Chacun sera libre d'utiliser la pause déjeuner à sa convenance à l'extérieur des locaux de France Gestion.

INSCRIPTIONS EN PRÉSENTIEL

- Vous recevrez un mail de confirmation dans les 24h de votre demande d'inscription. Votre inscription sera valable 5 jours ouvrables, délai réservé à l'envoi de votre chèque de caution de 20 € TTC pour ceux qui bénéficient de la gratuité et à l'envoi de votre paiement pour les autres. Passé ce délai, votre inscription sera annulée.

ATTENTION : si votre inscription ne peut être prise en compte parce que la formation est complète, vous serez également informé par mail dans les 24h de votre demande d'inscription.

- Vous recevrez ensuite une semaine avant le début de chaque formation, une convocation par mail dans laquelle vous seront précisés les différentes modalités d'accès, horaires, etc.
- Vous recevrez 24h avant le début de la formation un sms de rappel indiquant la date et l'heure de début de la formation.

INSCRIPTIONS EN DISTANCIEL

- Vous recevrez un mail de confirmation dans les 24h de votre demande d'inscription (si vous souhaitez annuler votre inscription, merci de prévenir France Gestion afin qu'un autre participant puisse bénéficier de la place vacante. En cas d'absences non signalées et répétées, nous pourrions ne pas prendre en compte vos demandes d'inscriptions futures).
- Pour ceux soumis à la tarification, votre inscription sera valable 5 jours ouvrables, délai réservé à l'envoi de votre paiement. Passé ce délai, votre inscription sera annulée.

ATTENTION : si votre inscription ne peut être prise en compte parce que la formation est complète, vous serez également informé par mail dans les 24h de votre demande d'inscription.

- Vous recevrez un mail 5 jours ouvrables avant chaque formation dans lequel sera indiquée la plateforme de connexion utilisée pour votre formation à distance.
- Vous recevrez ensuite un mail 48h avant le début de chaque formation dans lequel seront indiqués les diverses consignes et modalités de connexion ainsi que les lien et code de connexion.
- Vous recevrez 24h avant le début de la formation un sms de rappel indiquant la date et l'heure de début de la formation.

IMPORTANT : Avant chaque formation (présentiel et distanciel), vous sera adressé avec votre mail de confirmation, un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion. Il permettra à votre intervenant de s'adapter à vos attentes et besoins. Il sera à remplir et à remettre à France Gestion au plus tard 24h avant le début de la formation.

MODALITES D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.



VISIO VISIOCONFÉRENCE PARCOURS DE FORMATION "RÉVISION ET PRÉPARATION D'UN BILAN"

OBJECTIFS

Maîtriser les opérations et écritures comptables liées à l'arrêté des comptes. A la fin de la formation, les participants sauront établir et organiser un dossier de révision.

PROGRAMME

Visioconférence 1

- La démarche de la révision et de la préparation d'un bilan
Date : vendredi 1^{er} décembre 2023 de 14h à 16h

Visioconférence 2

- La partie trésorerie : banque, caisse, cipav, prêts
Date : vendredi 8 décembre 2023 de 14h à 16h

Visioconférence 3

- Les comptes de tiers : justification des comptes clients, fournisseurs, provisions, factures à recevoir
Date : vendredi 15 décembre 2023 de 14h à 16h

Visioconférence 4

- Les frais déductibles, les charges mixtes
Date : vendredi 5 janvier 2024 de 14h à 16h

Visioconférence 5

- Les immobilisations, les amortissements, les plus-values
Date : vendredi 12 janvier 2024 de 14h à 16h

Visioconférence 6

- Le cycle social : vérifications, provisions
Date : vendredi 19 janvier 2024 de 14h à 16h

Visioconférence 7

- Le cycle Etat : contrôle TVA collectée, rappels des règles de déductibilité, TVA UE et hors UE
Date : vendredi 26 janvier 2024 de 14h à 16h

Visioconférence 8

- Le cut-off des charges et des produits
Date : vendredi 2 février 2024 de 14h à 16h

Visioconférence 9

- Les déductions et les réintégrations fiscales
Date : vendredi 9 février 2024 de 14h à 16h

Durée et horaires

**DU VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2023
AU VENDREDI 9 FÉVRIER 2024**

Toutes les sessions ont une durée de 2 h, de 14h à 16h (9x2h, soit 18h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 24h avant le début de chaque formation)

Intervenante

Françoise PICCA,
expert-comptable et formatrice

**Programme détaillé
cliquez ici**

Prix cabinet correspondant : 0 €

Prix public : 80 € / module, soit 720 € HT
le parcours

***Attention : pour pouvoir vous inscrire,
vous devez suivre la totalité
des 9 modules !***

COLLABORATEURS



VISIO VISIOCONFÉRENCE **LES SPÉCIFICITÉS DE LA LOCATION SAISONNIÈRE**

OBJECTIF

Appréhender les spécificités juridiques, fiscales et sociales de la location de courte durée.

PROGRAMME

- Aspects juridiques : définition, obligations du propriétaire, déclaration d'activité
- Aspects comptables et fiscaux : seuils, TVA, CFE, taxes foncières, taxes de séjour, comptabilité, facture, déclaration de revenus, aspects sociaux, cotisations sociales
- Cas des résidents étrangers

Date et durée

VENDREDI

29 SEPTEMBRE 2023

de 14h à 16h (2h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Intervenante

Françoise PICCA, expert-comptable et formatrice

Programme détaillé
[cliquez ici](#)

Prix cabinet correspondant : 0 €

Prix public : 80 € HT

COLLABORATEURS



VISIO VISIOCONFÉRENCE **DÉMARREZ LA PAIE ET LE SOCIAL**

OBJECTIFS

Identifier les fondements juridiques de la paie et du droit social. En connaître les règles de base. Déceler les problématiques simples et les résoudre. Traiter en paie les événements courants. Produire des contrats de travail, des paies et des déclarations sociales.

PROGRAMME

- Les fondements du droit social : sources, hiérarchie, prise en main d'un dossier, spécificités
- Les formalités liées à l'embauche : les documents d'identité, la DUE, les différents contrats de travail (CDI, CDD, extras, saisonniers, durée de chantier), la période d'essai, classification et salaire, clauses particulières
- Salaire de base, heures travaillées : le décompte des heures, les heures supplémentaires, les heures complémentaires
- Les cotisations sociales : bases, les différentes caisses, taux de cotisation
- Les indemnités courantes : les frais de déplacement, les primes
- Net à payer : les retenues, les documents de sortie

Dates et durée

MERCREDI 18 ET

VENDREDI 20 OCTOBRE 2023

de 9h à 12h30 (2 x 3,5h, soit 7h avec pause de 15 mn à 11h) en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Intervenante

Françoise PICCA, expert-comptable et formatrice

Programme détaillé
[cliquez ici](#)

Prix cabinet correspondant : 0 €

Prix public : 240 € HT



VISIO VISIOCONFÉRENCE BNC APPROFONDISSEMENT

OBJECTIFS

Présenter le régime fiscal des BNC (art. 92 du CGI). Connaître les particularités du secteur en matière juridique, fiscale, sociale et comptable. Distinguer les modes d'exercice (collaboration ou remplacement, individuel ou en groupe) et les traitements comptable et fiscal appropriés. Construire un dossier de suivi de gestion et d'indicateurs, et proposer un conseil adapté. Mettre en place l'organisation du dossier en tenant compte de la NPLAB.

PROGRAMME

1^{ère} partie – Introduction

- Rappels
- Activité libérale article 92 du CGI

2^{ème} partie – Analyse détaillée de la déclaration 2035

- Identification déclarant
- Récapitulatif des éléments d'imposition
- Prélèvement à la source (PAS)
- Revenus de capitaux mobiliers
- Identification et qualification des plus-values

3^{ème} partie – Exonérations et abattements

- Examen de conformité fiscale (ECF)
- Comptabilité informatisée

4^{ème} partie – Analyse du régime de la déclaration contrôlée

- Immobilisations et amortissements
- Modalités de taxation des plus-values et des moins-values

5^{ème} partie – Les annexes de la 2035

- 2035 A
- 2035 B détermination du résultat fiscal

6^{ème} partie – Focus fiscal

- Traitement des chèques vacances et des CESU
- Savoir remplir le volet social
- Intérêt de la transformation en EI ?

7^{ème} partie – Focus sur 3 professions libérales

- Médecins
- Avocats
- Agents commerciaux

Date et durée

MARDI 7 NOVEMBRE 2023
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
(7h, pauses de 15 mn à 11h, de 90mn à 12h30 et de 15mn à 16h),
en distanciel synchrone via
le logiciel Zoom
(un lien de connexion
vous sera envoyé 48h
avant le début de la formation)

Intervenante

Sabine SERVAND-DORRYHEE,
expert-comptable,
commissaire aux comptes
et formatrice

Programme détaillé
[cliquez ici](#)

Prix cabinet correspondant : 0 €
Prix public : 240 € HT

COLLABORATEURS



VISIO VISIOCONFÉRENCE **CONTRAT DE TRAVAIL ET CLAUSES SPÉCIFIQUES**

OBJECTIFS

Identifier les différents types de contrat de travail. Connaître les clauses indispensables à chacun d'entre eux.

PROGRAMME

- Les sources du droit
- Le contrat à durée indéterminée : formalisme, mentions obligatoires d'un contrat
- Le contrat à durée déterminée : cas de recours, clauses spécifiques, renouvellement
- Les contrats d'usage, définition et particularismes, clauses spécifiques
- Les contrats à temps partiel : définition, formalisme, clauses spécifiques
- Les clauses particulières communes : loyauté, discrétion, secret professionnel, non-concurrence, exclusivité, dédit-formation, mobilité, etc.

Dates et durée

**LUNDI 20 ET
MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023**

de 9h à 12h30 (2 x 3,5h, soit 7h avec pause de 15 mn à 11h) en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Intervenante

Françoise PICCA,
expert-comptable et formatrice

**Programme détaillé
cliquez ici**

Prix cabinet correspondant : 0 €

Prix public : 240 € HT

COLLABORATEURS



VISIO VISIOCONFÉRENCE **L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE À L'IS**

OBJECTIFS

Maîtriser les apports de la loi n°2022-172 du 14/02/2022. Conseiller et accompagner l'entrepreneur individuel. L'aider à la prise de décision.

PROGRAMME

- Objectifs de la loi : décret 2022-725 du 28 avril 2022
- Rappel des régimes d'imposition
- Option pour le régime IS : modalités d'exercice, conséquences fiscales, conséquences sociales, révocabilité de l'option
- Traitement comptable des opérations : analyse et application de l'avis du CNOEC (rémunération de l'exploitant, affectation et distribution des résultats, annexes)
- Exercice d'application

Date et durée

JEUDI 25 JANVIER 2024

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (7h, pauses de 15 mn à 11h, de 90 mn à 12h30 et de 15mn à 16h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Intervenante

Sabine SERVAND-DORRYHEE,
expert-comptable,
commissaire aux comptes
et formatrice

**Programme détaillé
cliquez ici**

Prix cabinet correspondant : 0 €

Prix public : 240 € HT



VISIO VISIOCONFÉRENCE DÉMARREZ LA TENUE DE DOSSIER SCI

OBJECTIF

Connaître les bases du fonctionnement d'une SCI sur les plans juridique, comptable et fiscal.

PROGRAMME

1^{ère} partie – Aspects juridiques

- Constitution
- Assemblée Générale Annuelle

2^{ème} partie – Aspects comptables

- Tenue de comptabilité
- Plan comptable
- Immobilisations, amortissements

3^{ème} partie – Aspects fiscaux

- Imposition à l'IS et à l'IR
- Règles des revenus fonciers
- Règles des BIC
- Modalités pratiques

Dates et durée

**MARDI 30 JANVIER
ET VENDREDI 2 FÉVRIER 2024**

de 9h à 12h30 (2 x 3,5h, soit 7h,
avec pauses de 15mn à 11h)
en distanciel synchrone via le logiciel Zoom
(un lien de connexion vous sera envoyé 48h
avant le début de la formation)

Intervenante

Françoise PICCA,
expert-comptable et formatrice

**Programme détaillé
cliquez ici**

**Prix cabinet correspondant : 0 €
Prix public : 240 € HT**



VISIO VISIOCONFÉRENCE **100 QUESTIONS POUR SE PERFECTIONNER EN MATIÈRE DE TVA**

OBJECTIFS

Valider et approfondir ses connaissances en matière de TVA. Repérer les mauvaises pratiques. Remplir correctement une CA3. Découvrir la législation en matière d'opérations non franco-françaises.

PROGRAMME

1^{ère} partie – Régimes d'imposition

- Franchise en base
- Régime réel simplifié (CA12)
- Régime réel normal (CA3)

2^{ème} partie – Champ d'application

- Opérations exonérées de plein droit
- Opérations exonérées sur demande
- Opérations exonérées mais taxables sur option

3^{ème} partie – Base imposable

- Exigibilité
- Opérations imposables et opérations non soumises à TVA
- Taux

4^{ème} partie – TVA déductible

- Conditions : fonds, forme, délai et piste d'audit fiable
- Exclusion
- Autoliquidation
- Redevable partiel

5^{ème} partie – Territorialité

- Biens : PBRD et vente à distance
- Prestations de services

6^{ème} partie – Régularisations

- En 5 ou 20°
- Ecart-bilan

Dates et durée

MARDI 11 ET JEUDI 13 JUN 2024

de 9h à 12h30 (2 x3,5h, soit 7h avec pauses de 15 mn à 11h) en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Intervenante

Carine BERTHOUD,
expert-comptable et formatrice

**Programme détaillé
cliquez ici**

Prix cabinet correspondant : 0 €

Prix public : 240 € HT



VISIO VISIOCONFÉRENCE **LES PLUS-VALUES PROFESSIONNELLES**

OBJECTIFS

Qualifier la plus-value réalisée. En tirer les conséquences quant au régime applicable et aux obligations déclaratives qui en découlent. Vérifier la correcte application de la législation et le calcul de la plus-value. Approfondir et actualiser ses connaissances.

PROGRAMME

1^{ère} partie – Régime de droit commun

- Qualification court et long terme
- Sort des PMV nettes à court terme
- Sort des PMV nettes à long terme

2^{ème} partie – Plus-values réalisées en cours d'exploitation

- Focus sur les 2 principales exonérations : 151 septies, 151 septies B du CGI
- Traitement fiscal
- Obligations déclaratives

3^{ème} partie – Cession de l'activité à un tiers

- Focus sur les 2 principaux dispositifs : 151 septies A et 238 quinquies du CGI
- Traitement fiscal
- Obligations déclaratives

4^{ème} partie – Cessation d'activité sans repreneur et passage en société

- Transfert de biens dans le patrimoine privé de l'exploitant : valorisation, obligations déclaratives, impact TVA
- Focus sur l'article 151 octies du CGI : option, imposition reportée, obligations déclaratives

Date et durée

MARDI 25 JUIN 2024

de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 11h)
en distanciel synchrone via le logiciel Zoom
(un lien de connexion vous sera envoyé
48h avant le début de la formation)

Intervenante

Carine BERTHOUD,
expert-comptable et formatrice

Programme détaillé
[cliquez ici](#)

Prix cabinet correspondant : 0 €

Prix public : 120 € HT



VISIOCONFÉRENCE

VOTRE CABINET MANAGÉ EN MODE ÉCO, SOCIO ET NUMÉRIQUE RESPONSABLE (RSE)

OBJECTIFS

Comprendre et intégrer la notion de RSE sur un plan pratique. Être capable d'intégrer la démarche RSE dans tous les aspects de son cabinet. Intégrer la notion de numérique responsable dans son organisation. Embarquer ses collaborateurs et ses clients. Structurer sa transformation.

PROGRAMME

- Introduction générale : généralités sur la RSE, rappels et points de repère
- Digitaliser (vraiment) son organisation de façon structurée et responsable
- Restons humains
- Embarquer ses collaborateurs
- Embarquer ses clients : ils seront ravis !
- Les bénéfices de votre nouveau cabinet éco, socio et numérique responsable

Date et durée

MARDI 28 NOVEMBRE 2023
de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 11h) en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Intervenante

Véronique MASCRE,
ancienne expert-comptable et commissaire aux comptes, coach certifiée, consultante, expert-RSE et formatrice

Programme détaillé
[cliquez ici](#)

Prix cabinet correspondant : 0 €
Prix public : 120 € HT



VISIOCONFÉRENCE

FIDÉLISER DURABLEMENT SES NOUVEAUX EMBAUCHÉS

OBJECTIFS

Fidéliser les bons collaborateurs est un enjeu fort aujourd'hui, tant les millénials (Génération Y) et la Génération Z fonctionnent sur ce point très différemment de leurs aînés. De surcroît, la concurrence entre les entreprises s'est accrue pour séduire puis garder les meilleurs éléments.

D'une fidélité à l'entreprise « absolue », nous sommes passés à une fidélité sociale et collaborative parfaitement choisie. Les leviers pour parvenir à fidéliser la Génération Y et la Z sont nouveaux, multiples et nécessitent une réinitialisation des pratiques managériales.

PROGRAMME

La dynamique de fidélisation des Millénials et de la Génération Z passe par :

- Une dimension générationnelle maîtrisée et une connaissance des nouveaux besoins des collaborateurs (en post-covid)
- Une démarche « d'onboarding » (intégration) pragmatique et efficace : comment intègre-t-on aujourd'hui les collaborateurs pour les garder durablement ? (Un cadre sur 3 a démissionné à la suite d'une intégration ratée, alors qu'un onboarding réussi, c'est en moyenne 3 ans de fidélité-collaborateur)
- Une prise en compte de la nouvelle posture managériale attendue par les collaborateurs : nouvel équilibre des compétences pour gagner en crédibilité, en force de pilotage et en cohésion d'équipes

Date et durée

MERCREDI 29 NOVEMBRE
de 14h à 17h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 16h) en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Intervenante

Géraldine DUPOND CALVIER,
formatrice et coach certifiée

Programme détaillé
[cliquez ici](#)

Prix cabinet correspondant : 0 €
Prix public : 120 € HT



50 ter, rue de Malte 75540 Paris Cedex 11

Tél. : 01 43 14 40 50

mél : paris@france-gestion.fr

Bureaux de Versailles

7, rue des Chantiers 78000 Versailles

Tél. : 01 39 07 49 00

mél : versailles@france-gestion.fr

Interlocuteur formation :

Francis Villos

Tél. : 01 39 07 49 15

mél : francis.villos@france-gestion.fr

www.france-gestion.fr